

Office du Ducroire

Maintien des aides pour contrecarrer les effets de la crise

L'an passé, afin de soutenir les entreprises exportatrices face à la crise du COVID-19, l'Office du Ducroire (ODL) avait mis en place des instruments leur permettant de poursuivre leurs activités. Même si un retour à la normale semble se dessiner, l'établissement public a décidé de continuer à aider les exportateurs. Entretien avec Simone Joachim, CEO, et Arsène Jacoby, président du conseil d'administration de l'ODL.

Quel bilan tirez-vous de cette année difficile et atypique qu'a été 2020 ?

À l'inverse de ce que nous prévoyions, le bilan 2020 n'est pas mauvais. Nos clients, de grandes entreprises industrielles pour la plupart, ont respecté leurs livres de commandes et ont donc continué à exporter. Dans l'ensemble, même si certaines entreprises ont rencontré des difficultés en lien direct avec la crise sanitaire, les autres ont été peu touchées, voire pas du tout. Se pose maintenant la question de savoir, à l'heure où une reprise est évoquée, si ces entreprises ont encore des carnets de commandes bien remplis pour 2021... On sait qu'il y a des problèmes d'approvisionnement de marchandises, que l'accès à certains pays reste très difficile... Et puis, comme dans toute crise, les effets ne sont pas tous immédiats et n'impactent pas le tissu économique au même moment. Il faudra également voir comment la résilience va s'opérer dans l'économie en général, et dans certains secteurs plus particulièrement.

Pour ce qui concerne le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises), notre nouvelle catégorie d'aides réservée aux outils numériques, dont le *marketing digital*, connaît un véritable succès, vu qu'il n'y a pas ou peu de salons internationaux depuis plus d'un an. Rappelons que les frais éligibles vont de la consultance marketing à l'acquisition d'un outil de *marketing automation* en passant par l'acquisition de bases de données de prospects ou de publicités en ligne. Les

frais sont pris en charge à hauteur de 50 % avec un plafond annuel de 20.000 EUR.

La flexibilité reste donc de mise...

En effet, la crise n'est pas encore terminée et personne ne sait comment elle va évoluer. Il est donc préférable de rester prudents et de continuer à soutenir les entreprises. Le gouvernement l'a bien compris et nous a donné son accord pour maintenir les mesures mises en place jusqu'à la fin 2021. De plus, il y a quelques mois, nous l'avons sollicité pour une augmentation de capital de 20 millions EUR. Celle-ci nous a été accordée en avril dernier et va nous permettre d'étoffer encore notre offre.

Quelles sont les mesures qui sont en place ?

Étant un établissement public, l'ODL a dû pallier la réduction drastique des couvertures habituellement prises en charge par les assureurs-crédit privés et mettre en place un programme de réassurance des assureurs-crédit privés. Dans le cadre de celui-ci, les assureurs-crédit s'engagent à maintenir intacts autant que possible les limites de crédit. En échange de cet engagement, l'ODL réassure les risques souscrits par les assureurs-crédit. Un plus grand assouplissement a été donné à l'assurance des crédits bancaires – permettant aux banques de réduire partiellement le risque de non-remboursement des prêts qu'elles accordent aux exportateurs luxembourgeois – ainsi qu'aux conditions applicables à ce produit, notamment en augmentant le pourcentage d'assurance possible et en



Arsène Jacoby, président du conseil d'administration, et **Simone Joachim**, CEO, Office du Ducroire.

élargissant la définition des crédits bancaires éligibles. Nous accordons également une augmentation du pourcentage d'assurance sur les garanties bancaires émises auprès des banques des exportateurs luxembourgeois pour assurer des lignes de crédit plus larges. En collaboration avec la Mutualité de Cautionnement, nous avons mis en place des garanties qu'elle émet et que l'ODL assure à hauteur de 50 %. Enfin, nous avons réduit à quelques semaines le délai constitutif de sinistre, de même que le délai de remboursement des factures acquittées dans le cadre de l'activité d'aides financières. Grâce à l'augmentation de notre capital, nous allons pouvoir proposer d'autres aides afin de continuer à soutenir au mieux les entreprises exportatrices. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset